



Extrait du registre des délibérations du CONSEIL D'ADMINISTRATION

Séance du vendredi 7 avril 2023

L'An deux mille vingt-trois, le sept avril, à 10h00, le Conseil d'Administration du CCAS dûment et régulièrement convoqué, sous la présidence de M. Christophe TROJANI, Maire.

Etants présents : Christophe TROJANI, Catherine BARRAJA, Gisèle AMADEO-PASQUI Charles RIGUCCI, Gisèle MARCHESSOU, Maria BOCQUET, Patrick MARCHETTI, Catherine VIALANEIX, Frédérique ANDREO-MOSSER, Egiste PLAZA

Absente excusée : Patricia DEGUS (pouvoir à Mme BARRAJA)

Nombre de membres en exercice : 11 (onze)
Présents : 10 (dix)
Représentés : 1 (un)
Votants : 11 (onze)

Date de la convocation : 24 Mars 2023

.....
N°2023-14 Objet : Vote du Budget Primitif 2023 du budget annexe du CCAS

RAPPORTEUR : Madame la Vice-Présidente du CCAS

Monsieur le Président du CCAS présente aux Membres du Conseil d'Administration le budget primitif de l'exercice 2023 du service d'aide à domicile du Centre Communal d'Action Sociale.

La présentation de ce budget primitif fait suite au débat d'orientations budgétaires qui s'est régulièrement tenu lors de la séance du Conseil d'Administration du 20 mars 2023.

Ce budget pourrait s'établir comme suit :

SECTION DE FONCTIONNEMENT

Dépenses

Chapitre	Libellé du chapitre	Montants proposés pour l'exercice 2023 en €
011	CHARGES GENERALES	12 100,00
012	CHARGES DE PERSONNEL	520 000,00
16	DEPENSES AFFERENTES A LA STRUCTURE	23 492,00
TOTAL DEPENSES		555 592,00

AR Prefecture006-260600655-20230407-2023_14-DE
Reçu le 11/04/2023**Recettes**

Chapitre	Libellé du chapitre	Montants proposés pour l'exercice 2023 en €
002	EXCEDENT D'EXPORTATION REPORTE	44 981,84
17	PRODUITS DE LA TARIFICATION	150 000,00
18	AUTRES PRODUITS RELATIFS A L'EXPLOITATION (dt subv. communale)	359 182,16
19	PROD. FINANCIERS NON ENCAISSABLES	1 428,00
TOTAL RECETTES		555 592,00

SECTION D'INVESTISSEMENT**Dépenses**

Chapitre	Libellé du chapitre	Montants proposés pour l'exercice 2023 en€
26	AUTRES EMPLOI (amortissem. sub. Inv.)	1 428,00
20	IMMOBILISATION INCORPORELLES	2 500,00
21	IMMOBILISATION CORPORELLES	35 180,73
TOTAL DEPENSES		39 108,73

Recettes

Chapitre	Libellé du chapitre	Montants proposés pour l'exercice 2023 en €
001	RESULTATS D'INVESTISSEMENT REPORTE	36 516,73
28	AMORTISSEMENT DES IMMO.	2 592,00
TOTAL RECETTES		39 108,73

Les membres du Conseil d'Administration, à l'unanimité des votants, décident ;

- D'adopter le budget primitif annexé (AM) pour l'exercice 2023.

Fait en séance, les jours, mois et an susdits et ont signé au registre les membres présents

Pour le Président,
La Vice- Présidente,

Madame Catherine BARRAJA



La présente délibération peut faire l'objet d'un recours pour excès de pouvoir devant le tribunal administratif dans un délai de deux mois à compter de sa publication et de sa réception par le représentant de l'État.